Le Baudriérois

BAUDRIERES

Bulletin d'information communal

JANVIER 2002

Sommaire

Sommaire	1
Mot du Maire	2
Travaux des Elus	3
Les Elus	6
Qui fait quoi	7
Informations diverses	8
Notre champion	9
Portrait Rencontre	10
Nos Cafés Restaurants	12
BAUDRIERES hier	16
Contrat Temps Libre	18
L'Ecole de BAUDRIERES	21
Cuma	24
Recensement Agricole	25
Rétrospectives animations 2001	26
Lauréats et nouveaux habitants	29
Pyramide des Ages	30
Etat civil 2001	31
Calendrier 2002	32

LE MOT DU MAIRE

Mers chers concitoyens,

Décidément, le temps des horloges et des calendriers n'est pas notre temps psychologique tel que nous le vivons de l'intérieur et à notre propre rythme.

En effet, cette année que notre nouvelle équipe municipale a pris en marche vient de s'écouler, à tel point que 2001 a passé très vite, trop vite sans que nous ayons eu le temps de nous rencontrer, de discuter tous ensemble.

Cette première année du 21ème siècle, riche en événements, loin d'apporter joie et sérénité à tous restera à jamais gravée dans les mémoires comme étant celle du 11 septembre. Ce mardi noir où le terrorisme aveugle vint frapper avec une violence inouïe la plus grande démocratie du monde.
Tragédie irréelle mais qui nous rappelle combien nous sommes vulnérables, combien la paix est fragile, si tant est qu'elle eût existé un jour vraiment en quelque lieu de notre planète.
Oui, cette paix toute relative que nous savourons est plus que jamais précaire, aléatoire et doit nous conduire à reconsidérer avec humilité le fondement même de nos quasi-certitudes en la matière.

Aussi, je crois qu'il nous faut aujourd'hui plus qu'hier encore, face aux grands défis, aux grandes incertitudes de notre société moderne, réapprendre à vivre ensemble, à nous apprécier, à privilégier la solidarité et surtout à communiquer.

A l'aurore de ce troisième millénaire, défendons tous avec acharnement et conviction ces valeurs essentielles qui sont le ciment d'un devenir certes idéaliste, mais éminemment souhaitable pour le bonheur de tous.

Mes chers Baudrièrois, vous savez pouvoir compter sur votre Conseil Municipal pour la mission que vous lui avez confiée il y a quelques mois.
L'assemblée communale que j'ai l'honneur de présider, en prise directe avec le quotidien de chacune et chacun d'entre vous, s'efforcera d'être attentive aux besoins de ses administrés, tout spécialement à l'égard des plus démunis, je tiens à le réitérer solennellement à l'aube de ce nouveau calendrier.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous

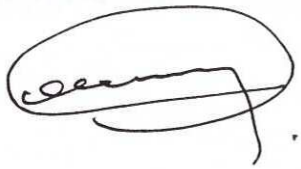

LES TRAVAUX DES ELUS

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En ses différentes réunions, le Conseil Municipal :

- Approuve les comptes de gestion Commune et Assainissement établis par Mme DESTAIREL, Inspecteur du Trésor, pour l'année 2000.

- Adopte, à l'unanimité, les budgets primitifs Commune et Assainissement pour 2001, équilibrés en recettes et en dépenses :

* **Budget communal** :	Fonctionnement :	3 458 451 F
	Investissement :	2 105 333 F
* **Budget Assainissement** :	Fonctionnement :	50 728 F
	Investissement :	44 969 F

La redevance assainissement est maintenue à 4.20 F le m3 d'eau consommée et la contribution communale est fixée à 18 808 F.

- Maintient le taux actuel des quatre taxes impôts directs soit :

* **Taxe d'habitation** :	10.29 %
* **Taxe foncière PB** :	12.43%
* **Taxe foncière PNB** :	37.39%
* **Taxe professionnelle** :	7.55%.

- Refuse la location de la sono de la salle polyvalente aux particuliers.

- Propose une liste de 12 personnes choisies parmi les contribuables pour la constitution d'une commission communale des impôts directs, les six commissaires titulaires et suppléants seront désignés par la Direction des Services Fiscaux de SAONE et LOIRE.

- Délègue, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, certaines de ses attributions au Maire.

- Alloue les subventions suivantes :

* Union Musicale de SIMANDRE :	500 F
* Croix Rouge :	500 F
* Institut Pierre Chanay :	250 F

- Sollicite une demande de subvention pour les travaux de reboisement en parcelle 7 (Chevanys) de la forêt communale dont le montant s'élève à 135 282 F H T.

- Autorise le versement de six subventions de 1000 F pour des Etudes d'Asainissement.

- Décide de renouveler l'adhésion à divers organismes et d'en régler les participations correspondantes .

- Reconduit, pour un an, le contrat emploi consolidé de Mr Henri SCHATZ avec une durée hebdomadaire de 35 H.

- Accepte le renouvellement du contrat de l'éclairage public proposé par l'Entreprise GASQUET pour trois ans et sollicite l'accord de financement du SYDEL pour le remplacement de certaines lampes.

- Approuve le projet de statuts relatif à la création d'un Syndicat Mixte Départemental pour la gestion du fonds départemental d'effacement des réseaux de télécommunications, et sollicite son adhésion à ce Syndicat.

- Autorise Mr le Maire à signer les contrats globaux de conversions relatifs aux emprunts Crédit Agricole Centre Est et Caisse d'Epargne en vue du passage à l'Euro pour la période transitoire.

- Donne son accord pour sa participation à l'étude d'embauche d'un 2ème poste d'animateur dans le cadre d'un contrat temps libre. (pour les enfants de 6 à 16ans)

- Fixe le montant des loyers d'habitation ex-école à compter du 1er juillet 2001, une augmentation de 2.38% étant communiqué par l'indice INSEE du 4ème trimestre 2000.

- Décide, à l'unanimité, de renouveler l'autorisation relative à l'installation d'un rucher en forêt communale pour 3 ans et autorise Mr le Maire à signer la convention afférente à cette concession de terrain.

- Décide de participer à l'étude « Animation Intercommunalité Développement » et de déléguer la maîtrise d'ouvrage à la Commune de SAINT GERMAIN DU PLAIN.

- Accepte l'adhésion des Communes de DAMEREY et ALLERIOT au SICED BRESSE NORD.

- Inscrit les parcelles de bois 1Nord – 2 – 18 – 19 et 20 en prévision des coupes de bois 2002.

- Prend connaissance du bilan de l'année écoulée pour le restaurant scolaire et décide de fixer le tarif ordinaire à 15.30 F, soit 2.33 euros à compter du 1er octobre 2001 (augmentation de 2%). Les tickets occasionnels restent à 20 F, soit 3.05 euros.

- Décide d'inscrire au programme 2002, dans le cadre des subventions allouées par le Conseil Général :

*** Au titre du FDAEC** : L'aménagement d'un terrain et la construction d'une structure d'accueil semi-ouverte pour les animations locales.

***Au titre du FDAVOC :** Les travaux d'aménagement des voies communales.

- Approuve le bilan du Centre de Loisirs « Carte Loisirs Jeunes » et donne son accord pour le versement de la cotisation d'adhésion : 1.10 F par habitant, et le paiement de la participation de la Commune : 15 F par enfant et par ½ journée, soit 2400 F pour 160 demi-journées cet été 2001.

- Accepte la révision de tarif du bail de chasse et autorise Mr le Maire à rédiger un avenant. Compte tenu des travaux d'élagage exécutés par les chasseurs, le nouveau fermage est fixé à 7000 F.

- Accepte le versement de 860 F par élève pour participation aux frais de fonctionnement des Ecoles de la Ville de CHALON sur SAONE, deux enfants de notre Commune y étant accueillis.

- Porte en non-valeur une somme de 175 F relative à un créancier insolvable.

- Autorise Mr le Maire à signer la convention concernant la prise en charge par la Commune des repas de midi des moniteurs assurant l'enseignement théorique et pratique en matière d'éducation routière dans les Ecoles.

- Entend l'exposé de Mr le Maire et décide du principe de proposer à Mr le Sous-Préfet la création d'une communauté de Communes avec :
L'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE – BAUDRIERES – LESSARD EN BRESSE – SAINT CHRISTOPHE EN BRESSE – SAINT GERMAIN DU PLAIN et TRONCHY.

- Donne son accord pour divers virements de crédits pour les sections fonctionnement et investissement.

- Décide, à l'unanimité, de mettre en place l'aménagement et la réduction du temps de travail au 1er janvier 2002 pour les employés communaux.

- Désigne Mr Claude MULLIERE, Conseiller Municipal, en charge des questions de défense.

- Autorise Mr le Maire à signer un contrat d'un an avec un Laboratoire Louhannais pour l'analyse trimestrielle des denrées alimentaires au restaurant scolaire.

- Modifie et fixe en euros les traifs de location des salles communales à compter du 1er janvier 2002 :
* Salle du Temps Libre : 38 euros
* Salle polyvalente pour une journée sans repas : 76 euros
* Salle polyvalente avec repas : 152 euros
* Forfait vaisselle : 15 euros
* Traiteur ou restaurateur Commune : 229 euros
* Mètre cube de gaz consommé : 4 euros
* Salle polyvalente personne extérieure à la commune : 229 euros
* Traiteur ou restaurateur hors commune : 305 euros.

- Fixe la location des tables et bancs :
* 2 euros pour une table et 2 bancs.

- Convertit en euros les tarifs de location des appartements communaux ainsi que le bail de chasse et le bail Commerce Habitation.

- Fixe le tarif des concessions au Cimetière et au Colombarium à compter du 1er janvier 2002 :

* **Concession Cimetière** :	30 ans : 76 euros
Pour 2 m2	50 ans : 122 euros
	80 ans : 244 euros
* **Colombarium :**	15 ans : 381 euros
	30 ans : 534 euros.

- Refuse l'implantation du Club canin de CHATENOY le ROYAL en raison des nuisances sonores pour le voisinage.

- Entend les résultats du TELETHON : le produit de la vente de gâteaux par les enfants du Catéchisme, la marche et les dons ont permis de verser 2400 F à cet Organisme.

- Donne pouvoir à Mr le Maire pour la signature d'un contrat temps libre entre la CAF et les Communes de L'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE – BAUDRIERES – OUROUX SUR SAONE – SAINT CHRISTOPHE EN BRESSE - SAINT GERMAIN DU PLAIN et autorise Mr le Maire à signer la convention entre ces cinq Communes et la Maison des Jeunes du Chalonnais.

Les élus

Christian TISSOT
34 ans
agriculteur

Paul ROUX
65 ans
retraité

Jacky VENDROUX
34 ans
agent SNCF

Vincent NICOT
24 ans
agriculteur

Claude MULLIERE
41 ans
assistant commercial

Danielle DURAND
premier adjoint, 54 ans
retraitée

Jean GROS
troisième adjoint, 60 ans
retraité agricole

Guy LOMBARD
maire, 54 ans
cadre préretraité

Josiane DUMONT
quatrième adjoint, 53 ans
animatrice

Pascale ODIN
40 ans
employée de banque

Jean-Patrick BROUX
deuxième adjoint, 49 ans
agent de la poste

Geneviève PLAT
56 ans
agent hospitalier

Jean-Claude FEVRE
44 ans
mécanicien

Denis GAUDILLAT
48 ans
artisan taxi

Jean-Paul CHARBONNIER
55 ans
conseiller de l'emploi

Qui fait quoi

***Maire :* M. Guy Lombard**
(le maire préside les 5 commissions)

***Premier adjoint :* Mme Danielle Durand**
(le premier adjoint assiste à toutes les réunions de commissions)

Commissions communales

Commission I
Finances - actions économiques
→ Responsable : Danielle Durand
Membres : Jean-Patrick Broux, Josiane Dumont, Denis Gaudillat, Jean Gros, Pascale Odin.

Commission II
Equipements - bâtiments tourisme - environnement
→ Responsable : Jean-Patrick Broux
Membres : Jean-Claude Fèvre, Jean Gros, Pascale Odin, Geneviève Plat, Paul Roux, Christian Tissot, Jacky Vendroux.

Commission III
Agriculture - assainissement équipement rural
→ Membres : Jean-Patrick Broux, Josiane Dumont, Claude Mullière, Vincent Nicot, Christian Tissot, Jacky Vendroux.

Commission IV
Affaires sociales - éducation - culture associations à caractère social
→ Responsable : Josiane Dumont.
Membres : Jean-Claude Fèvre, Denis Gaudillat Jean Gros, Claude Mullière, Geneviève Plat.

Commission V
Bulletin municipal
→ Responsable : Danielle Durand.
Membres : Jean-Patrick Broux, Josiane Dumont, Jean Gros, Claude Mullière, Vincent Nicot, Pascale Odin, Christian Tissot

Syndicats intercommunaux

Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)
Titulaires : Josiane Dumont, Claude Mullière.
Suppléants : Pascale Odin, Jacky Vendroux.

Syndicat intercommunal de collecte et d'élimination des déchets (SICED)
Titulaires : Jean-Claude Fèvre, Paul Roux.

Syndicat d'Électrification de la Basse Seille
Titulaires : Denis Gaudillat, Guy Lombard (membre du bureau).

Syndicat des Eaux de Chalon Sud-Est
Titulaires : Guy Lombard (membre du bureau), Paul Roux.

Syndicat d'Aménagement des Bassins Versants de la Tenarre et de la Noue
Titulaires : Jean Gros (vice-président), Vincent Nicot.
Suppléants : Denis Gaudillat, Christian Tissot

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Président : Guy Lombard
Membres : Josiane Dumont
Danielle Durand
Jean-Claude Fèvre
Denis Gaudillat

Conseiller municipal en charge des questions de défense

Claude Mullière

INFORMATIONS DIVERSES

BIBLIOTHEQUE

Le « temps de lire » est l'occasion rêvée de renouer avec le plaisir de lire, écouter et découvrir d'autres univers.
Le vendredi 26 octobre, la Bibliothèque SAINT VINCENT EN BRESSE – BAUDRIERES avec le concours des Municipalités et la Bibliothèque Départementale a proposé un conte musical, spectacle original pour nos deux villages.
Imaginez ... : « Un couple d'amoureux. Le jeune homme s'en va chercher pour sa bien-aimée une Escarboucle. Mais attention, ce bijou ne s'achète pas, il se mérite !
Pour agrémenter son récit, le conteur Jean-Lou BALY a même amené ses instruments traditionnels : accordéon diatonique, épinette des Vosges.

Les bénévoles espèrent avoir fait vivre l'imaginaire du public et le remercient de sa présence encourageante.

Permanences : Nouveaux horaires : Mercredi matin : 10 H – 11 H 30 –
Samedi : 10 H – 12 H -

MAIRIE

Adresse e-mail de la Mairie :
Baudrieres.mairie@wanadoo.fr

****

Nous rappelons le changement du jour de ramassage hebdomadaire des ordures ménagères :
Le vendredi au lieu du mercredi.

****

Nous rappelons également les horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Tous les après-midis sauf samedis : de 13 H 30 à 17 H 30
Les jeudis et samedis matins : de 9 H 30 à 12 H

NOTRE CHAMPION DE L'ANNEE : Frédéric LAFOY

Frédéric est devenu champion fédéral seniors 1 au Championnat FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) des 3 juin et 1er juillet 2001 à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (Nantes) en gymnastique masculine.
Frédéric a dominé cette compétition de la tête et des épaules puisqu'il a relégué son dauphin à 1.05 point, avec un total de 42.75 points. Les épreuves portaient sur 6 agrès : le sol, le cheval d'arçons, les anneaux, le saut de cheval, les barres parallèles et la barre fixe. Dans ce concours, il n'y a pas de figures imposées, seulement des mouvements libres, ce qui laisse à chaque candidat l'initiative de créer ses enchaînements et de s'exprimer à fond.
Ce titre vient récompenser plus de 10 ans d'efforts. En effet, depuis l'âge de 5 ans, Frédéric s'adonne à la gymnastique, sa maman, ancienne gymnaste, lui a donné le virus. Trois entraînements hebdomadaires de 2 heures par séance viennent compléter sa préparation d'étudiant STAPS à DIJON, pour devenir professeur d'éducation physique. Quand on lui demande quelles sont les qualités requises pour devenir un bon gymnaste, il répond sans hésiter : force, souplesse et concentration.

Adhérent au Club de l'Eveil à CHALON sur SAONE depuis toujours, il n'envisage pas de le quitter, malgré ses bons résultats, pour aller sous d'autres cieux où il pourrait peut-être progresser plus rapidement, car il s'y sent bien : l'ambiance est très conviviale. Il est vrai aussi que ses parents sont fortement impliqués dans ce Club : maman est juge et papa s'occupe de la logistique.

Les principaux résultats de sa jeune carrière sportive sont :
- 7 ème au Championnat de France FSCF pupille à DAX en 1993
- Sélectionné en équipe fédérale espoir pour un tournoi international de BLANC-MESNIL
- 5 ème au Championnat de France FSCF à VIENNE.

Suite à ses succès, Frédéric va changer de catégorie et concourir en Honneur, aussi son principal objectif sera de faire partie des 10 premiers et de se qualifier pour les Championnats de France FFG (Fédération Française de gymnastique), la Fédération la plus importante
Bravo Frédéric et bonne chance !

PORTRAIT RENCONTRE

Mme Yvonne PERRUSSON

Madame Yvonne PERRUSSON, issue d'une famille d'agriculteurs est née à SIMANDRE le 25 mai 1921.
A 4 ans, elle suit ses parents qui abandonnent le milieu agricole pour reprendre un commerce d'épicerie fine à PARIS.
Elle est fille unique et passe son enfance dans un pensionnat en région parisienne. (Elle a alors 5 ans)
Ses parents lui rendent visite tous les dimanches après-midi, n'ayant droit qu'à une sortie par mois. Le Pensionnat est sa seconde famille.
Outre les études, elle y apprend durant huit années le piano et déjà, elle commence à coudre, tricoter et broder.

De retour au pays natal avec ses parents en 1939, elle fait la connaissance de son mari, commerçant à BAUDRIERES où elle habite encore.

Aujourd'hui, les activités de Mme PERRUSSON sont nombreuses et mettent en relief sa personnalité : elle affectionne, entre autre le jardinage qu'elle a découvert aussi au Pensionnat lorsqu'elle agrémentait les bordures des allées avec l'aide de ses amies externes qui lui apportaient des plans de fleurs.

Le parc jouxtant la maison témoigne de son goût pour l'art floral qu'elle dit tenir de son père et qui lui a permis de remporter un premier prix de fleurissement dans la catégorie gîtes et chambres d'hôtes l'an 2000.

Il y a 8 ans, au décès de son mari Paul, elle aménage et décore avec goût deux chambres d'hôtes qu'elle loue avec son gîte. Coussins, rideaux, tout est confectionné par ses soins dans un style romantique à souhait avec un vrai souci du détail ,tout comme ces chaussettes en jacquard qu'elle tricotait à NOEL pour ses trois enfants et petits enfants et qui, une fois suspendues à la cheminée étaient destinées à recevoir les étrennes.

Cette tradition anglo-saxonne lui rappelle sans doute ses deux séjours en Angleterre lorsqu'elle était adolescente et qui lui valent aujourd'hui de se débrouiller en anglais avec ses hôtes. « C'était difficile, lorsque mes parents m'ont laissée 2 mois là-bas, j'ai parfois versé des larmes pour rentrer à la maison ».
A l'âge de 54 ans, en plus du commerce qu'elle tient avec son mari, elle décide de s'occuper du Restaurant de sa belle-mère âgée.
Durant 6 ans, outre le service à ses pensionnaires journaliers, elle organise de nombreux banquets, mariages et repas de famille.

Après la cessation de cette activité, c'est dans ce même esprit perfectionniste qu'elle rédige un livre personnel de recettes où figure une de ses créations culinaires, à savoir : « Le Palais de dame Tartine » fait de biscuit et dont le décor est unique.

En plus des deux heures d'arrosage de ses plantations tous les deux jours en été, l'entretien des plates-bandes et les cinq heures de tonte tous les quinze jours, Mme PERRUSSON entretient sa forme physique grâce à la pratique assidue de la gymnastique au Club de BAUDRIERES depuis sa création il y a 7 ans, ainsi que la randonnée une fois par mois au club du Syndicat d'Initiative de SENNECEY, sans omettre sa récente participation à la marche du TELETHON à BAUDRIERES le 8 décembre dernier. (Alors qu'elle rentrait de clinique où une prothèse à l'épaule droite lui fût posée le 19 novembre 2001 !)

Dans ce même registre, son plus grand exploit reste, selon elle, une excursion de trois heures par - 25 ° en moto-neige au CANADA à 75 ans !... ou encore une petite balade à cheval en Jordanie il y a 3 ans.

Le programme quotidien de Mme PERRUSSON ?
Levée à quatre heures, elle passe tout d'abord en revue son emploi du temps qu'elle établit chaque semaine, puis dès sept heures, maquillée, elle est prête à servir le petit déjeuner à ses hôtes.
Ses hôtes qui ne tarissent pas d'éloges à son égard comme en atteste son livre d'or : « Une hôtesse parfaite, un jardin merveilleux, un ange dans son paradis ».

Et Mme PERRUSSON de citer VERLAINE dont elle a fait sienne la devise « La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour ».

Merci pour votre accueil.

NOS CAFES RESTAURANTS

L'EMBUSCADE

LE BAUDRIEROIS : Mme et Mr VEROT, bonjour – Pourriez-vous vous présenter ?

Alain : Nous ne sommes pas originaires de BAUDRIERES .
J'ai été auparavant technicien de maintenance de 18 à 30 ans. La cuisine était déjà à ce moment là une véritable passion et une vocation proprement dite.
Evelyne : Je travaille à SIMANDRE depuis 13 ans .J'ai épousé Alain en 1985 et nous avons deux grands enfants : Nicolas qui est apprenti boulanger à la Boulangerie CICALA et Carole Anne, actuellement en 4ème au Collège de SAINT GERMAIN DU PLAIN.

LB : Et comment êtes-vous arrivés à BAUDRIERES ?

EA : Arrivant de CHALON sur SAONE, nous achetons par connaissance une maison à SAUGY en 1986. Nous nous sommes de suite intégrés à la vie de la Commune (actuel secrétaire de l'Amicale Chasse de BAUDRIERES). Puis nous apprenons que le bistrot du bourg est en vente, c'est donc l'occasion de réaliser un rêve : la cuisine.
Au 1er juillet 1994, nous reprenons l'établissement remis par Dominique MASSON.

LB : Parlez-nous de votre travail ?

E : J'ai gardé mon emploi à SIMANDRE, mais je donne régulièrement un coup de main au bar le soir et le week-end. Les enfants aussi mettent la main à la pâte assez fréquemment.
A : Nous avons tout d'abord développé la restauration : menu du jour – Banquets – Mariages etc ....
Un emploi a été créé pour me seconder en cuisine. Les spécialités culinaires sont : les moules-frites , le sandre au beurre blanc et la tête de veau qui est présente au menu tous les jeudis.
Le bar, fermé le mercredi, connaît une clientèle rurale et sympathique.
L'Etablissement jouit de plusieurs diversifications tel que la vente de gaz, de tabac et des jeux de hasard de la Française des Jeux.
Nous sommes également prestataire « Point Vert » du Crédit Agricole, c'est-à-dire que l'on peut réaliser un retrait d'argent liquide au bar.
L'été donne lieu à plusieurs rendez-vous, à savoir le méchoui du 1er week-end de juillet, les concours de pétanque du 1er week-end d'août et du 2ème week-end de septembre. (pour la fête patronale)

LB : Quels avantages tirez-vous de votre emplacement ?

EA : Au bourg, il y a le passage des touristes dû à la mise en valeur du centre (Eglise – Salle) et la présence des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes.
Le va et vient des autres commerces engendrent de la clientèle, mais nos deux points forts sont d'une part, la grande salle de restauration (100 personnes environ) et d'autre part la grande terrasse ombragée pour les beaux jours.

LB : Quelles sont vos perspectives pour l'avenir ?

EA : Une mise en place de pizzéria-grill au feu de bois dans la grande salle est envisagée dans les mois à venir, cela pour diversifier notre commerce et créer à nouveau un emploi.
Nous ne forçons pas nos enfants à reprendre la suite bien que Carole-Anne s'intéresse d'ores et déjà bien à la cuisine, alors peut-être que ...

LB : Bonne chance pour vos projets . Merci beaucoup et nous essaierons de répondre présent à vos prochaines manifestations.

NOS CAFES RESTAURANTS

LA MARANDINE

LE BAUDRIEROIS : Mme et Mr JANET, bonjour – Pourriez-vous vous présenter ?

DIDIER : Je suis originaire de BAUDRIERES (les Chevanys) où ma mère a toujours habité. (Mme Denise JANET née BERT)
La restauration n'était pas du tout mon métier mais grâce à mon épouse, j'ai appris à m'y intéresser.
STEPHANIE : J'ai habité à BRANGES durant toute mon enfance où mes parents ont construit dans années 70.
J'ai effectué toute ma scolarité dans l'Hôtellerie. D'abord un CAP et un BEP à DIJON, puis un BTH à POLIGNY.
A 19 ans, nous reprenons le multiple rural de LA FRETTE où nous avons exercés pendant 3 ans et demi ; Didier travaillant toujours comme salarié et m'aidant les week-ends dans ce bar qui s'appelait déjà : « LA MARANDINE ».

LB : Et comment êtes-vous arrivés à BAUDRIERES ?

SD : Déjà, avant de nous installer à LA FRETTE, nous avions des vues sur le café de Tenarre. Après plusieurs négociations avec les anciens propriétaires, le 5 avril 1996, nous pendions la crémaillère.

LB : Parlez-nous de votre travail ?

D : Pour ma part, je travaille toujours comme intérimaire mais, bien sûr, j'aide mon épouse, notamment les week-ends.
S : L'activité du bar et du restaurant est à peu près équilibrée. Le bar est plus « cool » et très convivial réunissant toutes les générations autour de l'apéritif ou d'une partie de cartes.
La restauration me prend bien plus de temps entre la préparation, le service, le nettoyage ...
Pour cela, l'organisation est primordiale et c'est toujours un plaisir de poser un bon petit plat mijoté sur la table du client.
Outre les menus du jour, nous suggérons les grenouilles à la provençale. (sur réservation)
Nous proposons des animations et ce, surtout l'été grâce à notre grand parking et notre barnum ;(bâche rachetée au foyer rural) à savoir entre autre le concours de pétanque du 1er dimanche d'août et notre méchoui dansant du 14 juillet qui est toujours très convivial ; mais aussi, le boudin à la chaudière à l'occasion de la sortie du Beaujolais nouveau fin novembre.

LB : Par rapport aux autres Commerces de la Commune, vous êtes assez excentré du Bourg , cette situation géographique est-elle un handicap ?

SD : La route départementale 933 nous apporte quelques chauffeurs mais aussi un peu de touristes, bien qu'avec l'ouverture de l'A 39, nous avons beaucoup perdu de vacanciers. Mais les années s'écoulant, notre nombre moyen de couverts quotidiens est en augmentation comme quoi la meilleure des publicités reste bien le bouche à oreille ! ...

LB : Quelles sont vos perspectives pour l'avenir ?

SD : Nous souhaitions reprendre la régie de tabac de Mme MALLINJOUD, mais malheureusement les services administratifs nous l'ont refusée.
Dans un futur proche, nous espérons pouvoir agrandir et améliorer nos locaux pour pouvoir accueillir plus de clients , notamment pour le restaurant.
Et ensuite pérenniser le commerce pour notre fils Vincent et peut-être ses frères et sœurs !

LB : Nous vous le souhaitons. Merci beaucoup et nous vous donnons rendez-vous lors de vos prochaines manifestations.

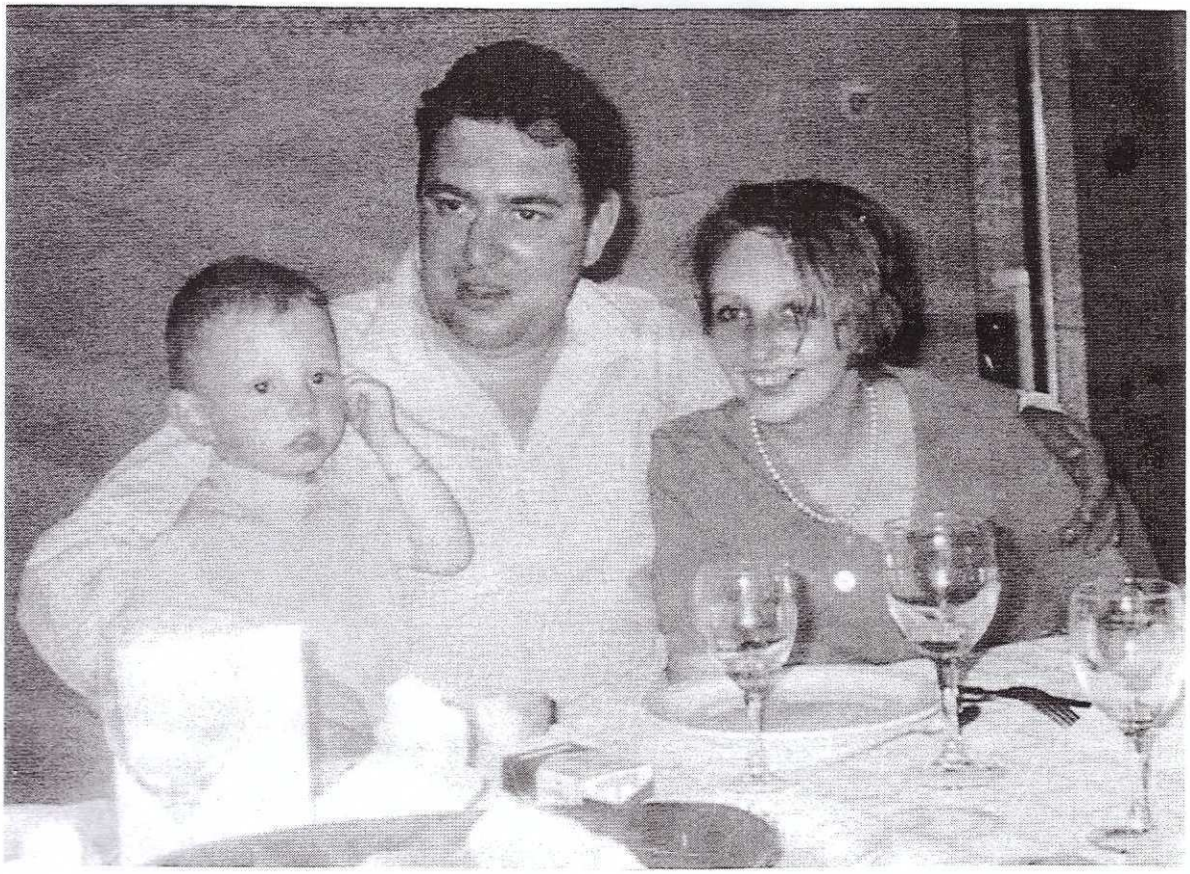

BAUDRIERES

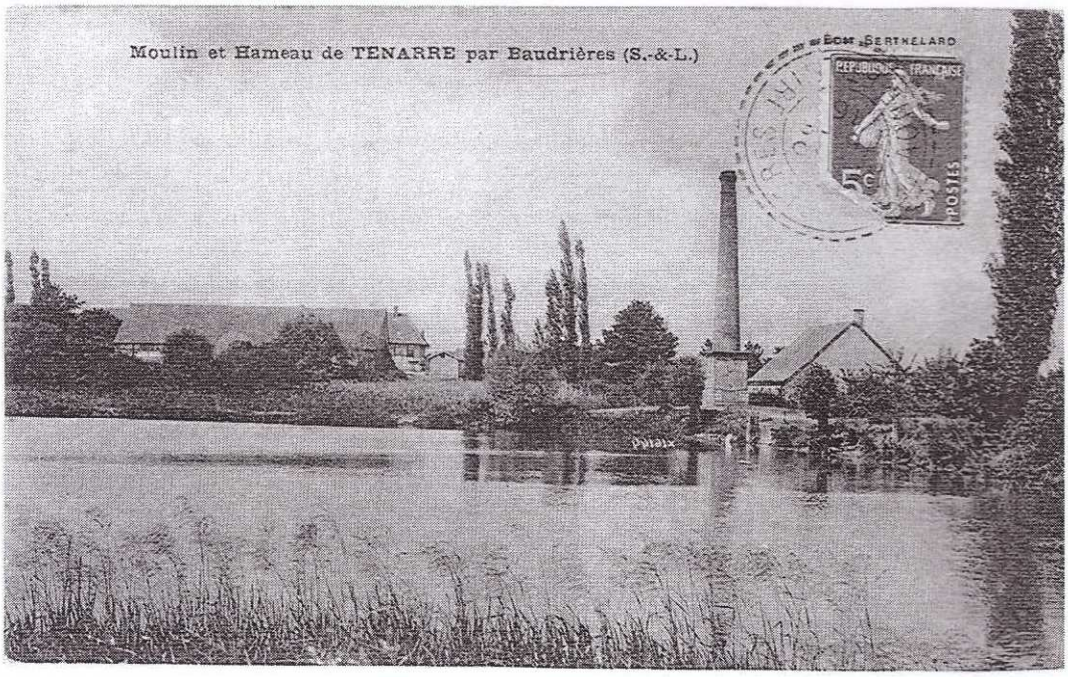
Moulin et Hameau de TENARRE par Baudrières (S.-&-L.)
Edit. BERTHELARD
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES

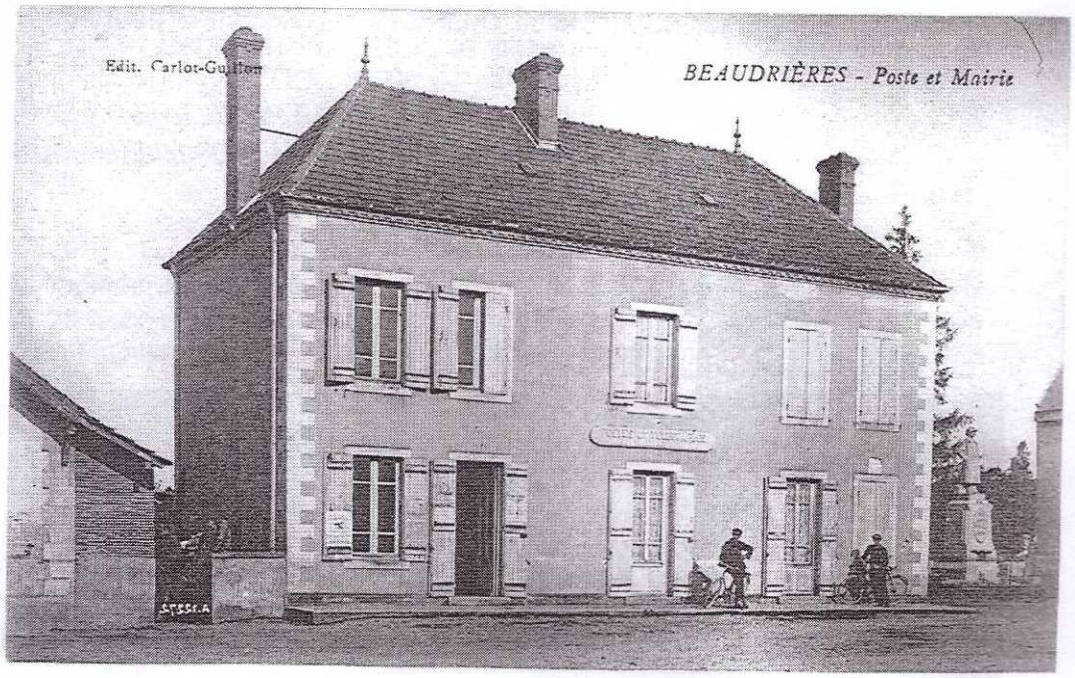
Edit. Carlot-Guillon
BEAUDRIÈRES - Poste et Mairie

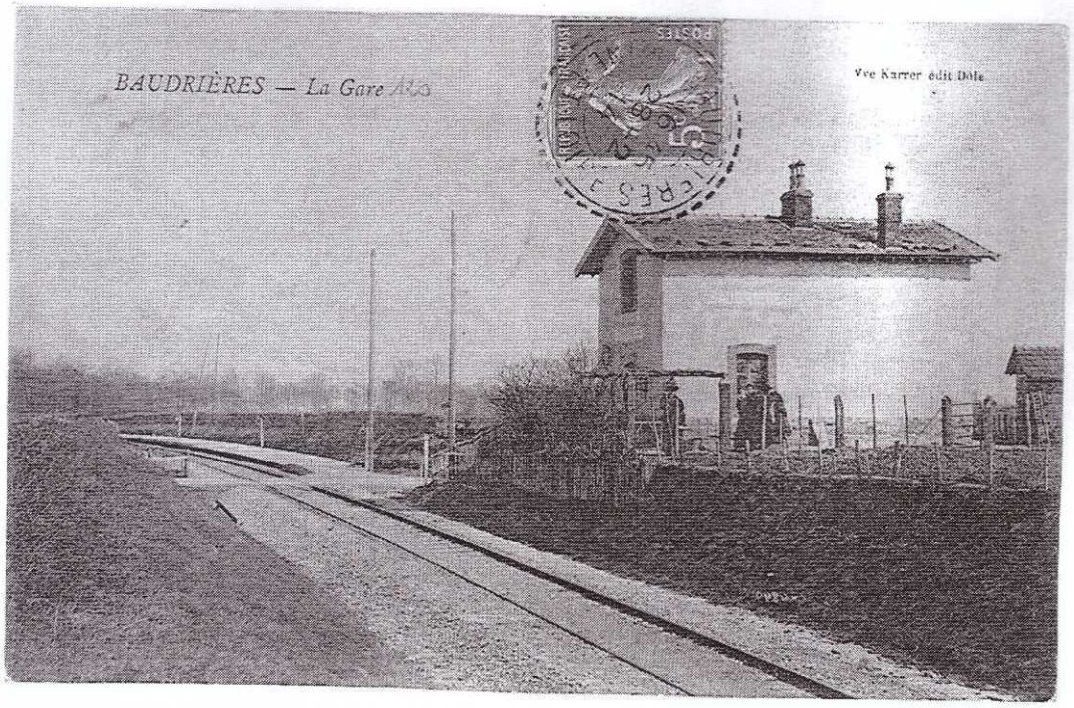
BAUDRIÈRES — La Gare
Vve Karrer édit. Dôle
POSTES

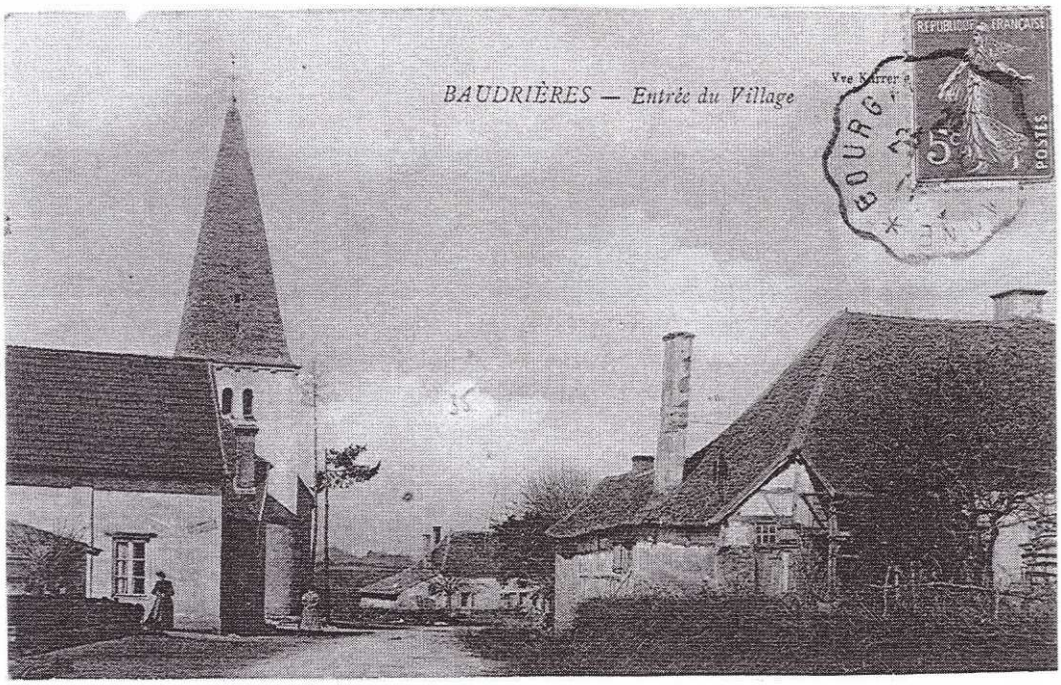
BAUDRIÈRES — Entrée du Village
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES

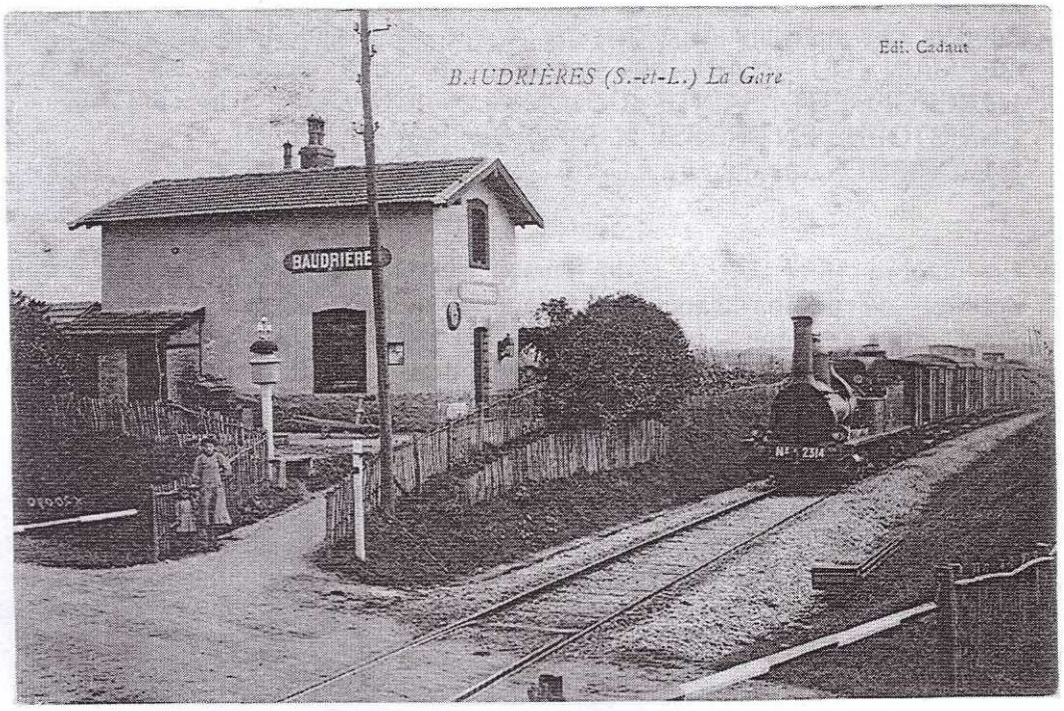
Edit. Cadaut
BAUDRIÈRES (S.-et-L.) La Gare
BAUDRIERE

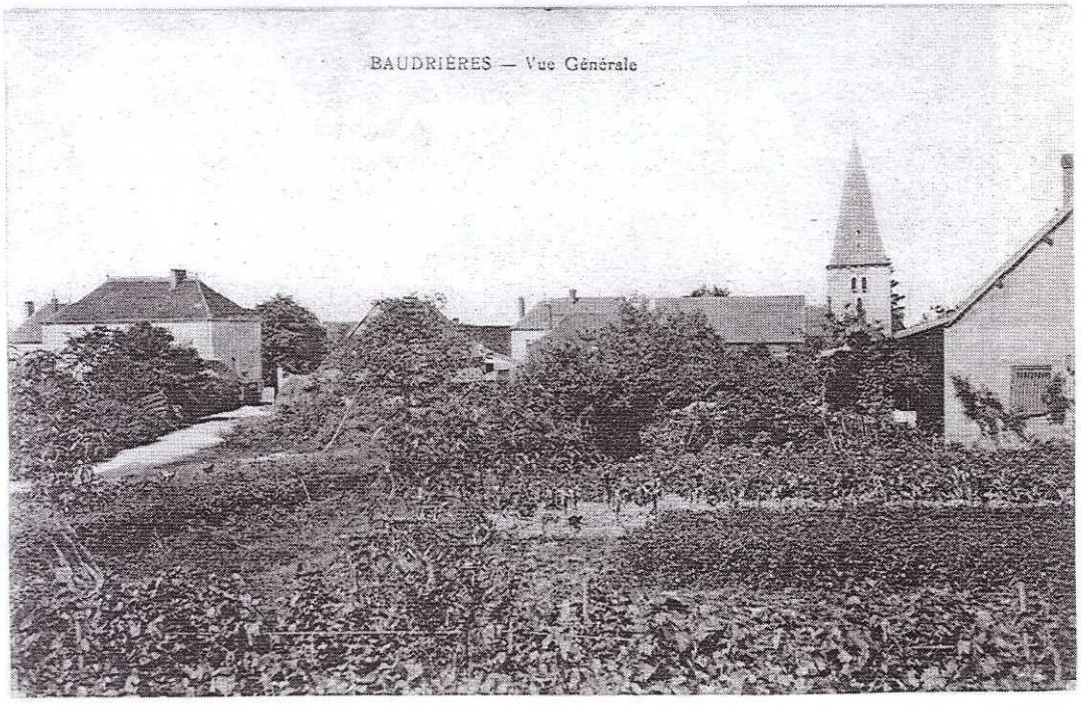
BAUDRIÈRES — Vue Générale

HIER...

CONTRAT TEMPS LIBRE

HISTORIQUE : C'est en 1989 que l'Association « Alternatives en Chalonnais » propose pour la première fois des loisirs d'été pour les 6/16 ans à une vingtaine de communes de la périphérie chalonnaise dont OUROUX SUR SAONE.
En 1991, SAINT GERMAIN DU PLAIN adhère à son tour au projet.

En 1993, une Association « Carte Loisirs Jeunes » est mise en place pour assurer la gestion des activités de plusieurs centres de loisirs d'été dont celui de SAINT GERMAIN DU PLAIN qui concerne à cette époque les communes de L'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE – OUROUX SUR SAONE – SAINT CHRISTOPHE EN BRESSE et SAINT GERMAIN DU PLAIN.
BAUDRIERES ne rejoindra « Carte Loisirs Jeunes » qu'en été 2000.

En octobre 1997, C.L.J. et la Maison des Jeunes du Chalonnais proposent la création de postes d'animateurs intercommunaux, dans le cadre du dispositif « nouveaux services – nouveaux emplois » pour la mise en place d'activités socio-culturelles en faveur de la jeunesse dans les communes de la périphérie chalonnaise.

Les Communes de L'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE, OUROUX SUR SAONE et SAINT GERMAIN DU PLAIN qui sont voisines et qui ont déjà une certaine pratique de l'intercommunalité pour l'organisation en commun du centre de Loisirs décident de s'associer pour la création d'un poste dont le financement est assuré à compter du 1er Octobre 1998 pour 1/5ème par L'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE et pour 2/5ème par OUROUX SUR SAONE et ST GERMAIN DU PLAIN.

Après les élections municipales de l'année 2001, ces trois communes souhaitent associer au projet les communes de SAINT CHRISTOPHE EN BRESSE et BAUDRIERES dont la population « jeune » participe souvent aux activités proposées. Les Elus font également le constat de besoins nouveaux insuffisamment satisfaits.

En juin 2001, les communes de SAINT CHRISTOPHE EN BRESSE et BAUDRIERES, voisines des trois autres communes, et de taille comparable à L'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE, décident leur entrée dans le projet d'animation socio-culturelle « jeunesse » du secteur.

Pour respecter l'idée initiale du projet, les communes concernées souhaitent garder la structure d'animation coordonnée existante. Il est décidé d'augmenter le potentiel d'animation par l'adjonction d'un poste d'animatrice pour :
- Intégrer les nouvelles communes dans le dispositif
- Augmenter le temps de travail à OUROUX SUR SAONE et SAINT GERMAIN DU PLAIN
- Mieux répondre aux besoins des jeunes avec une présence féminine.

A la suite de plusieurs réunions d'information l'idée de la signature d'un Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales de SAONE et LOIRE a fait son chemin.
Cette étude-diagnostic est donc destinée à servir de base pour promouvoir et diversifier une politique globale en faveur des loisirs et du temps libre des jeunes de 6 à 16 ans des cinq communes.

CONVENTION :

Une convention entre les communes de L'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE – BAUDRIERES – OUROUX SUR SAONE – SAINT CHRISTOPHE EN BRESSE et SAINT GERMAIN DU PLAIN d'une part, et la Maison des Jeunes et de la Culture du Chalonnais – (M.J.C.) d'autre part ; a été signée fin octobre 2001 pour la création d'un deuxième poste d'animateur.
Le 18 décembre 2001, les représentants des cinq communes ont choisi melle Sabine DROUX comme deuxième animatrice.

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé que la commune de BAUDRIERES participerait financièrement pour un dixième des deux postes d'animateurs.

LE GROUPE DE PILOTAGE :

Composition : Les partenaires institutionnels :

* 2 représentants par commune	10
* La Caisse d'Allocations familiales	1
* La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports	1
* La M.J.C. du Chalonnais employeur des animateurs	1
Les représentants des services éducatifs :	
* Le principal du Collège de SAINT GERMAIN DU PLAIN	1
* Les directeurs des écoles élémentaires	5
* Les animateurs	2
Les représentants des habitants :	
* Les représentants des clubs de jeunes	5
* Les associations (au moins une par commune)	8

FONCTIONNEMENT ET PERIODICITE :

Le comité de pilotage se réunit ordinairement deux fois par an, en février et en octobre, ou extraordinairement à la demande d'un des partenaires institutionnels.
La Présidence du comité de pilotage est assurée à tour de rôle par les Maires, dans l'ordre alphabétique des communes, pour une période de six mois à compter de la première réunion.
Le Président décide de la date, du lieu et de l'ordre du jour de la prochaine réunion et fait adresser les invitations à tous les membres.

MISSION DU GROUPE DE PILOTAGE :

- Le groupe de pilotage élabore et décide les actions qui seront menées pour les communes, séparément ou collectivement, dans le cadre du « contrat temps libre » établi avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le domaine des loisirs et du temps libre des 6 – 16 ans.
- Le groupe de pilotage ne saurait se substituer aux prérogatives des communes qui restent individuellement responsables, devant la Caisse d'Allocations Familiales, des engagements financiers proposés.

ROLE DU COORDINATEUR :

* Mr Benoît ROUTHIER, animateur du secteur composé par les cinq communes, est chargé de l'animation du groupe de pilotage.
* Il apporte les informations et documents nécessaires à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.
* Il est l'interlocuteur de la Caisse d'Allocations Familiales pour la transmission des évaluations qualitatives et quantitatives.
* Il collecte dans les communes les éléments financiers demandés par la Caisse d'Allocations Familiales.
* Il coordonne l'animation des 6 – 16 ans dans les cinq communes.

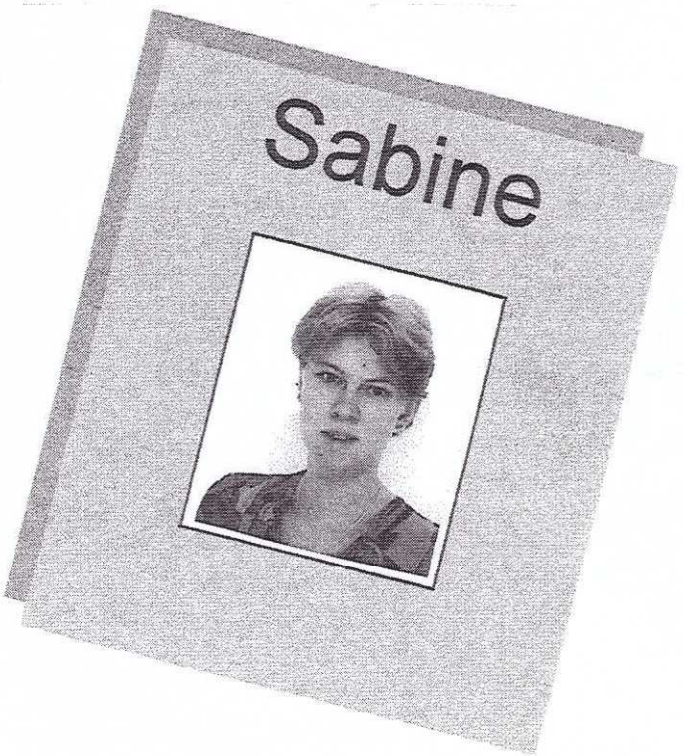

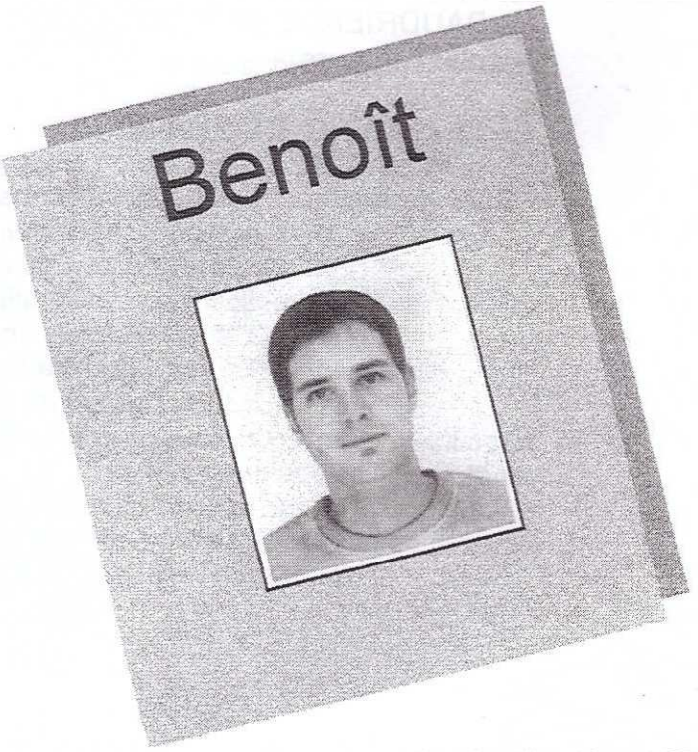

L'ECOLE DE BAUDRIERES

LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL BAUDRIERES - ST VINCENT EN BRESSE

A un premier projet de création d'une école maternelle à Baudrières en 1984 qui échoua, succéda celui d'un éventuel regroupement pédagogique avec la commune de Saint Etienne en Bresse. Dans l'attente d'une décision, à la rentrée de 1984, les élèves de 4 ans furent admis en classe enfantine à mi-temps avec ouverture d'une nouvelle salle de classe jouxtant celle de classe préparatoire. Madame SUSTEK obtint l'aide nécessaire grâce à l'embauche par la municipalité d'un agent spécialisé pour classe enfantine à temps partiel. Mme CAILLET fut désignée pour ce poste.

Finalement, la décision d'un regroupement pédagogique avec la commune de Saint Vincent en Bresse fut prise début 1986.

Depuis la rentrée de 1986, Baudrières accueille trois classes élémentaires et Saint Vincent En Bresse une classe élémentaire et deux classes maternelles. Un service de transport scolaire est organisé par le Département.

Actuellement l'équipe enseignante de Baudrières se compose de Monsieur RENOUD-GRAPPIN pour la classe de CM1-CM2 (depuis 1990) également Directeur de l'école de Baudrières, de Madame PETIOT pour la classe de CE2-CM1 (depuis septembre 1999) qui partage cette année un mi-temps avec Mademoiselle RAFFIN et de Madame RENOUD-GRAPPIN pour la classe de CE1-CE2 (depuis septembre 1989).

EFFECTIF DES ELEVES A L'ECOLE DE BAUDRIERES DURANT LES 12 DERNIERES ANNEES

ANNEE SCOLAIRE	NBRE ELEVES A BAUDRIERES	CLASSE 1 CE1 - CE2	CLASSE 2 CE2 - CM1	CLASSE 3 CM1 - CM2
90-91	70	19CE1	16CE2+9CM1	6CM1+20CM2
91-92	73	24CE1	17CE2+7CM1	10CM1+15CM2
92-93	77	23CE1	23CE2+4CM1	12CM1+15CM2
93-94	75	14CE1+11CE2	11CE2+14CM1	11CM1+14CM2
94-95	76	19CE1+6CE2	5CE2+21CM1	25CM2
95-96	81	25CE1	20CE2+8CM1	4CM1+24CM2
96-97	71	15CE1+9CE2	14CE2+10CM1	11CM1+12CM2
97-98	69	14CE1+11CE2	22CM1	22CM2
98-99	68	14CE1+7CE2	14CE2+10CM1	23CM2
99-00	66	20CE1	7CE2+14CM1	12CM1+13CM2
00-01	60	12CE1+8CE2	7CE2+14CM1	19CM2
01-02	56	14CE1+4CE2	8CE2+11CM1	4CM1+15CM2

Nous pouvons constater une baisse régulière des effectifs depuis 1995.

LES DIRECTEURS DE L'ECOLE DE BAUDRIERES

Monsieur PICHARD arrivé à Baudrières en 1934 a été Directeur jusqu'en 1958.
Monsieur VIONNET instituteur à Baudrières à partir du 1er octobre 1945 a été Directeur de septembre 1958 à juin 1980.
Monsieur GENIAUX a été Directeur l'année scolaire 80-81 ensuite Madame GENIAUX lui a succédé jusqu'en juin 1989. Elle a été remplacée par Monsieur PEUTOT l'année scolaire 89-90. Monsieur RENOUD-GRAPPIN est actuellement le Directeur depuis septembre 1990.

LES MATIERES ENSEIGNEES

Les matières enseignées aujourd'hui à l'école ont peu changé, on trouve bien entendu le français (orthographe, grammaire, vocabulaire, conjugaison et expression écrite), les mathématiques (numération, résolution de problèmes et géométrie) , la découverte du monde qui comprend histoire, géographie, science et éducation civique, l'éducation physique et sportive, l'éducation artistique qui regroupe dessin, travaux manuels, chant et poésie.
Notons que la "Morale" des années 50 a été supprimée dans les années 70, puis est réapparue "Education Civique" dans les années 85 pour devenir récemment "Education à la Citoyenneté". Si l'on ne pratique plus la bonne vieille leçon de morale, l'Education à la Citoyenneté se concrétise entre autres par la participation, chaque année, de l'école de Baudrières à diverses opérations humanitaires : collecte de riz pour l'Ethiopie, Brikkado, participation à un concours de dessin permettant l'ouverture d'une maison de parents pour l'Hopital Léon Bérard de Lyon, et chaque année, l'opération "Pièces jaunes". Quant à notre "Leçon de choses" d'antant, elle est devenue "Sciences Naturelles" puis "Sciences et Technologie".

Les langues :

A Baudrières, à partir de la rentée 1993, les élèves de CM2 ont pu bénéficier de l'initiation à l'anglais, alors dispensée par Melle BUCHAILLARD, enseignante itinérante. A partir de la rentrée 1995, un choix a été possible entre l'anglais et l'allemand. A partir de 1996, l'initiation aux langues a commencé dès le CE1 et a été prodiguée par les enseignants eux-mêmes dans cette classe. Cette "initiation" est devenue "enseignement" dès la rentrée 1998 en CM2. Dans le canton, l'école de Baudrières était, jusqu'en juin 2001, la seule à proposer 2 langues à ses élèves de CM1 et de CM2. Mme CHARCONNET enseignait l'anglais et Mme LITTFASS, l'allemand aux élèves à ces deux classes. Cette année, seul, l'allemand est enseigné par Madame LITTFASS, également professeur au Collège de Saint Germain du Plain.

Les actions menées par l'Ecole de Baudrières :

Durant les années scolaires écoulées, diverses actions ont été menées :

92-93 Roman-photos
Initiation à la prise de vue - traitement et développement de photos en noir et blanc

93-94 Radio-école
Création d'un document audio diffusé sur les ondes de Radio-Bresse (une partie avait été enregistrée et une partie était en direct)

94-95 Film
Réalisation d'un film à partir d'un scénario imaginé par les enfants

95 à 97
Correspondance scolaire avec l'école de Cuiseaux pour les élèves ce CE1-CE2
Rédaction de correspondances à l'ordinateur
Visites en commun de différents sites
Journées "jeux de société"...

00-01 "Mémoires de villages".
(Une dizaine de classes de la circonscription participe également à ce projet).

Objectif : Transmission de données culturelles.
Faire revivre le passé pour les générations à venir.

Démarche des élèves : Collecte de documents authentiques concernant les communes de Baudrières et Saint Vincent en Bresse (photos, cartes postales en noir et blanc, documents divers).
Travail de lecture et classement d'images, étude historique de documents.
Travail d'achivage des documents et photos, au moyen du scanner et de l'ordinateur.
Gravure d'un CD Rom

Bibliothèque et Centre de Documentation :

L'école de Baudrières possède une bibliothèque et centre de documentation (B.C.D.) qui met à la disposition des élèves divers documents. Une dotation Education Nationale de 100 livres a été attribuée à l'Ecole de Baudrières en 1993. Depuis, chaque année, la Coopérative Scolaire permet de compléter et de réactualiser la collection d'ouvrages existante. Durant l'année scolaire 2000-2001, une somme de 10 000 F a été consacrée à cette action par la coopérative scolaire.

Cette année, grâce au Relais Lecture de Baudrières (en association avec Livre et Lire et avec la BDP de Saône et Loire), les 3 classes primaires sont invitées à faire un voyage "au pays de la peur" (peur du noir, des voleurs, de la séparation, des araignées, des fantômes...) à travers la lecture. Le Relais Lecture propose aux élèves une sélection de 48 livres concernant ce thème de la peur (12 par niveau CE1, CE2, CM1 et CM2) et se donne pour mission, avec le projet "Frousselivres" d'accompagner les enseignants et les élèves (présentation des livres pour les enseignants qui le souhaitent, animations ponctuelles sur le thème de la peur, pendant le temps scolaire...). Parallèlement à l'action du Relais, les enseignants mèneront une action au niveau de l'oral et de l'écrit, communiqueront éventuellement avec d'autres écoles. Ce projet aboutira à la confection de marionnettes qui permettront aux enfants de donner vie aux personnages qu'ils ont aimés (présentation de ces marionnettes aux autres classes). Ce projet a pu voir le jour grâce au dynamisme des bénévoles du Relais Lecture de Baudrières et grâce aux enseignants qui désirent, avant tout faire découvrir aux enfants le plaisir de lire.

L'objectif des ces diverses actions est la maîtrise de la lecture, de l'expression écrite et de l'expression orale, la découverte des diverses technologies.

Souhaitons que tous ces moyens offerts aux enfants leur permettent de parvenir plus facilement aussi bien au savoir qu'au savoir-faire et ne perdons pas de vue que la mission première de l'école reste "savoir lire, écrire et compter".

CUMA DE BAUDRIERES

CUMA : COOPERATIVE D'UTILISATION DU MATERIEL AGRICOLE
CREATION . 17 MARS 1963

La culture du maïs en plein essor demandant beaucoup de main d'œuvre et l'arrivée de nouveaux désherbants obligent à remettre en cause l'organisation du travail. Il devient indispensable de se regrouper pour se mécaniser afin de pouvoir évoluer.
La motivation est forte pour certains alors que d'autres sont beaucoup plus méfiants : Il est difficile de changer les habitudes.
Un groupe d'agriculteurs, le technicien agricole du secteur, l'animateur départemental des CUMA se retrouvent autour d'une table pour parler entraide, mécanisation, organisation de chantier, etc...

Douze agriculteurs s'engagent, la CUMA est fondée :

- *** Président : Julien REBILLARD**
- *** Trésorier : Claude GUIGUE**
- *** Secrétaire : Fernand BERT**

Administrateurs et membres : Marcel TISSOT – René GROS – Noël BONNOT – Emmanuel PAGEAUT – André CHANUT – Roger PLAT – André PERNATON – Charles CONTAMINARD – Roger TISSOT – Raymond VIALLET –

Un minimum de trente hectares était obligatoire pour adhérer. Il permettait l'amortissement de l'ensemble du matériel, du semis jusqu'à la récolte du maïs.
Premiers investissements : un semoir deux rangs , un pulvérisateur d'une envergure de neuf mètres et d'une contenance de trois cents litres, une bineuse deux rangs, un corn-picker un rang traîné, un giro-broyeur, un élèvateur à panouilles puisque l'ère des cribs à maïs est née !
Pour la récolte, quatre exploitants forment une équipe.
Le but est de récolter une surface maximale en un minimum de temps.
Le matériel circule d'équipe en équipe, et si, à cause de la pluie, les engins agricoles (tracteur 40 CV deux roues motrices, corn-picker et remorques) restent embourbés, tous les adhérents ainsi que parents, enfants, amis vont dans les champs avec des panières et finissent la récolte à la main.
Ils se réconfortent ensuite avec un bon repas préparé par l'agricultrice.
L'entraide et l'ambiance de convivialité renforcent la motivation du groupe.

Notre Commune a encore aujourd'hui une vocation agricole.
Le mérite en revient aux agricultrices et agriculteurs du moment, premiers adhérents de ces CUMA, groupements, qui ont su prendre des choix décisifs et s'ouvrir aux autres.
Ces pionniers ont permis l'essor de l'agriculture.

Recensement agricole 2000 - Fiche comparative 1979 - 1988 - 2000

Région : 26 - BOURGOGNE
Département : 71 - SAONE-ET-LOIRE
Canton : 43 - SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
Commune : 023 - BAUDRIERES

Région agricole : 446 - BRESSE LOUHANNAISE
Zone défavorisée : 9 - Zone défavorisée simple
Massif : 0 - Hors zone

1. Généralités

Population totale en 1990*	792	Superficie totale*	2 700 ha
en 1999*	818	Superficie agricole utilisée communale (7)	1 637 ha
		Superficie agricole utilisée des exploitations (1)	2 068 ha

* Source : INSEE, DGI

2. Taille moyenne des exploitations

	Exploitations			Superficie agricole utilisée moyenne (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Exploitations professionnelles (2)	41	31	20	37	54	95
Autres exploitations	32	20	9	8	9	18
Toutes exploitations	73	51	29	24	36	71
Exploitations de 100 ha et plus	c	3	8	c	129	148

3. Superficies agricoles

	Exploitations			Superficie (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie agricole utilisée	72	47	28	1 769	1 836	2 068
Terres labourables	63	41	25	1 027	1 141	1 500
dont céréales	59	36	23	836	702	840
Superficie fourragère principale (3)	66	43	25	889	860	875
dont superficie toujours en herbe	65	42	25	733	690	568
Blé tendre	52	28	20	287	151	354
Orge et escourgeon	52	29	14	286	143	109
Maïs-grain et maïs semence	58	36	21	250	395	352
Oléagineux	c	23	12	c	241	173
Vignes d'appellation	0	0	0	0	0	0

4. Cheptel

	Exploitations			Effectif		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Total bovins	51	27	19	1 441	1 230	1 462
dont total vaches	47	25	14	569	531	616
Total volailles	51	30	5	139 645	31 970	75
Vaches laitières	42	17	11	520	426	523
Vaches nourrices	5	12	4	49	105	93
Brebis mères	13	10	c	105	102	c
Exploit. de 40 vaches laitières et plus	c	3	7	c	139	409
Exploit. de 40 vaches nourrices et plus	0	0	c	0	0	c
Exploitations de 100 bovins et plus	c	c	6	c	c	870

5. Moyens de production

	Exploitations			Superficie (ha) ou parc (en propriété et copropriété)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie en fermage	56	37	26	1 115	1 433	1 558
Tracteurs	62	40	28	85	82	78
dont tracteurs de 80 ch DIN et plus	6	14	19	6	17	40
Presse à grosses balles	...	18	16	...	17	16
Superficie drainée par drains enterrés	c	7	9	c	105	260

6. Âge des chefs d'exploitation et des coexploitants

	Effectif		
	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	14	12	12
40 à moins de 55 ans	33	24	19
55 ans et plus	28	20	7
Total	75	56	38

7. Population - Main d'œuvre

	Effectif ou UTA (4)		
	1979	1988	2000
Chefs et coexploitants à temps complet	50	18	20
Pop. familiale active sur les expl. (5)	150	85	52
UTA familiales (4)	109	55	36
UTA salariés (4) (6)	44	19	16
UTA totales (y c. ETA-CUMA) (4)	154	74	52
Pop. fam. active sur exp. profess. (2) (5)	98	60	40

8. Statut

	Exploitations		
	1979	1988	2000
Exploitations individuelles	70	47	20

9. Divers

E : effectif Q : quantité (1000 litres)	E ou Q		
	1979	1988	2000
Référence laitière (Q)	...	...	2 630
Droit vaches allaitantes (E)	...	...	63
Droit ovins (y c. caprins) (E)	...	...	c
Chefs 50 ans et plus avec successeur (E)	...	c	8

Précisions méthodologiques

(1) Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation des parcelles. Elles ne peuvent être comparées à la superficie totale de cette commune.

(2) Exploitations dont le nombre d'UTA (4) est supérieur ou égal à 0,75 et la marge brute standard est supérieure ou égale à 12 hectares équivalent blé.

(3) Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.

(4) Une unité de travail annuel (UTA) est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.

(5) La population familiale active comprend toutes les personnes, membres de la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants (y compris ceux-ci), travaillant sur l'exploitation.

(6) Il s'agit des salariés permanents et occasionnels n'appartenant pas à la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants.

(7) Les superficies renseignées ici sont celles qui sont localisées sur la commune.

Signes conventionnels

... Résultat non disponible

c Résultat confidentiel non publié, par application de la loi sur le secret statistique

PETITES RETROSPECTIVES DES ANIMATIONS 2001

Souvenez-vous !

9 JUILLET : Nous avions le plaisir d'accueillir pour son étape de midi, le Tour de Bresse » organisé par la Grange Rouge.
Sympathique défilé avec calèches et chevaux, attelage de bœufs, troupe de saltimbanques qui a su nous divertir avec ses chants et danses dans de très beaux costumes.
Un pot de l'amitié clôtura la matinée ; la fête n'étant pas terminée, ce fut l'émotion en soirée avec le groupe Musique Pluriel qui nous présenta un concert en l'Eglise de BAUDRIERES, cette prestation se termina sous une salve d'applaudissements

9 SEPTEMBRE : Pour la fête patronale, le groupe portugais de CHALON SUR SAONE nous fit admirer costumes, chants et danses de leur pays.
Puis ce fût le tour de nos Majorettes dans une chorégraphie avec bâtons lumineux.
Un superbe feu d'artifice tiré du plateau sportif avec « BAUDRIERES 2001 » en grandes lettres de feu ravit le public ; la soirée étant clôturée par le verre de l'amitié à la salle polyvalente.
Merci à tous BAUDRIEROIS et BAUDRIEROISES pour votre présence à ces manifestations.

7 OCTOBRE : Le centre Communal d'action sociale recevait les anciens de 70 ans et plus à un repas servi à la salle polyvalente.
Quatre vingt convives se sont retrouvés vers 12 H à dans une ambiance chaleureuse.
Monsieur Guy LOMBARD, Maire et Président du C.C.A.S. accueillit les participants par un petit discours de bienvenue.
La benjamine de ce jour : Mme HAUTEVELLE se vit remettre un bouquet de fleurs et le benjamin : Mr LAFOY reçut un magnum de vin.
La doyenne : Mme Henriette PERNATON et le doyen : Mr René GROS furent honorés à leur tour en recevant les mêmes présents.
Ensuite, chacun passa à table pour déguster le repas préparé avec soins par Mr Alain VEROT.
Au cours de ces agapes, tout le monde pu apprécier la prestation de la chorale de L'ABERGEMENT DE CUISERY, ainsi que le poème spécialement conçu pour ce jour par Mr Fernand BERT.
Vers 19 heures, chacun retourna chez soi en se disant à l'année prochaine.
La décoration des tables et de la salle ainsi que le service ont été assurés par les membres du CCAS.
Les Aînés n'ayant pu participer à ce repas ont reçu un colis pour les fêtes de NOEL.

10 NOVEMBRE : Le CCAS avait choisi comme animation cette année une soirée cassoulet à thème « Chansons Françaises ».
Une petite allocution de bienvenue de Monsieur Guy LOMBARD, Maire, débuta cette soirée suivi d'un apéritif animé par la chanteuse Claude LIEVRE accompagné par son mari aux instruments.
Ensuite, chacun pu apprécier le repas préparé par Mr BONIN, Traiteur à BRANGES, repas entrecoupé de chansons magnifiquement interprétées, qui mirent joie, entrain et bonne humeur tout au long de la soirée.
Les convives furent d'ailleurs très nombreux à évoluer au gré de leurs envies sur la piste de danse.
Le moment de se séparer arriva trop vite et nous tenons à remercier Mme Claude LIEVRE et son mari qui ont si bien su égayer notre soirée.

Nous remercions aussi tous les membres du CCAS et du Conseil qui ont contribués à la bonne réussite de ce repas animation.

3 DECEMBRE : La municipalité de BAUDRIERES et celle de SAINT GERMAIN DU PLAIN ont organisé une marche au profit du TELETHON.
Malgré le froid, un beau soleil accompagna cet après-midi.
Un groupe est parti de la place de SAINT GERMAIN DU PLAIN et un autre de la place de BAUDRIERES ou Mme METROP avec tous les enfants du catéchisme vendait des gâteaux confectionnés par leurs soins et dont la recette fut entièrement reversé pour le TELETHON.
Environ 100 marcheurs se retrouvèrent au « point chaud » après le pont des Relouises ou vin chaud, café, gâteaux, chocolat leur furent gracieusement offert par la Municipalité dans une ambiance « bonne enfant ».

Puis chaque groupe reparti dans la direction de sa commune.
Cette première expérience de participation au TELETHON a été un succès et la somme totale collectée de 2400 F.
Souhaitons que cette première donne des idées à tous les Baudrièrois pour faire encore mieux l'année prochaine avec d'autres activités.
La recherche médicale demande des moyens considérables et il est beaucoup plus agréable et sympathique de donner une part de sontemps et de sa personne pour de nobles causes.
Alors, à l'année prochaine pour un autre TELETHON !

LAUREATS ET NOUVEAUX HABITANTS 2001

LAUREATS SCOLAIRES ET SPORTIFS

BREVET DES COLLEGES :
GIRARDEAU Laurent
MELA Maïté
PLAT Angélique
OUDOT Romain
TISSOT Jean Marie

C.A.P. – B.E.P.

BOUILLOUX Delphine
GALUSIK Florian
SIMOND Aurélie
WEPPE Anthony

BAC :

BOULLY Angélique
FEVRE Jean Marie
GALUSIK Céline
OUDOT Cédric
PERRAUT Aurélie
PERRAUT Olivier
THEVENOT Lucie
VIALLET Guillaume

D.U.T. :

INCERTI Cécile
PAGEAUT Emma
BROUX Nathalie

DEUG :
GAILLARD Aurélie

MAITRISE :
BOUCHOUX David

D.E.A. :
MOYNE Sébastien

CONCOURS PROFESSEUR des ECOLES
Nathalie TISSOT

CERTIFICAT FIN ETUDES MUSICALES
Nathalie VOLATIER

SPORT : Gymnastique F.S.C.F.
Champion Fédéral Senior 1
LAFOY Frédéric

NOUVEAUX HABITANTS

Mme BONIN – Mr AUCLAIR
Mme et Mr DUROST
Mr FERRIER Eric
Mme et Mr GAUTHEY Sébastien
Mr MERCEY Mathieu
Mme et Mr PERTUISOT Michel
Melle VILLIAUME – Mr CARRATERO
Mr VOLATIER Frédéric
Mme et Mr VOLATIER Patrice

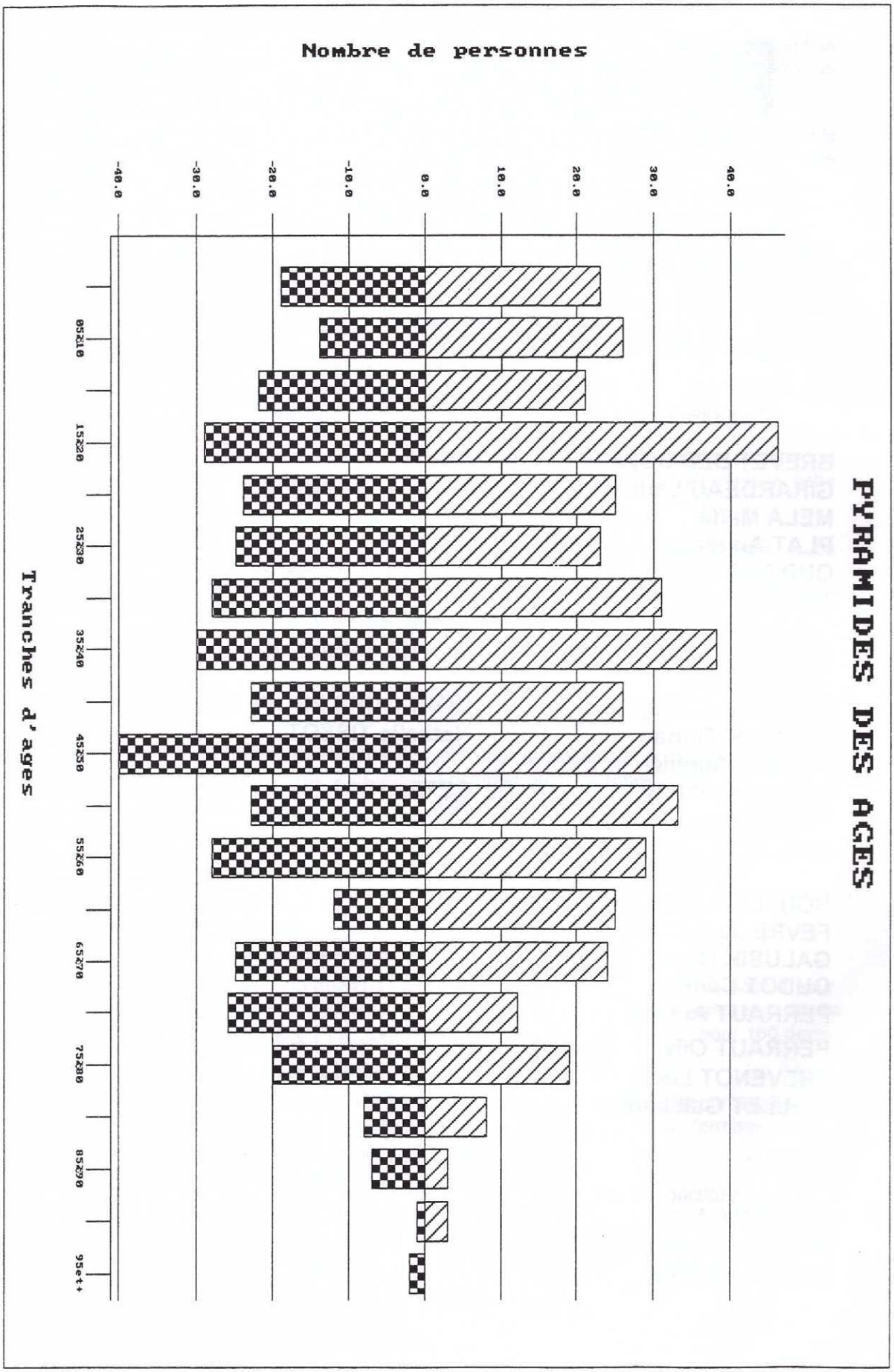
PYRAMIDES DES AGES
Nombre de personnes
-40.0
-30.0
-20.0
-10.0
0.0
10.0
20.0
30.0
40.0
05ans
15ans
25ans
35ans
45ans
55ans
65ans
75ans
85ans
95et+
Tranches d'ages
445 Hommes
406 Femmes

ETAT CIVIL 2001

NAISSANCES :

LAURENT	Colyne	4 Février
JACQUOT	Théo	26 Février
ODIN	Valentine	28 Avril
BOUTHENET	Jeanne	31 Mai
VENDROUX	Camille	30 Septembre
GATOS	Alan	19 Décembre

MARIAGES :

BUZENET Julien et CHAUTARD Valérie
30 Juin

LAURENT Jérôme et RIBEIRO DA SILVA Georgette
30 Juin

TISSOT Olivier et BROUX Valérie
21 juillet

VOLATIER Frédéric et GALLAND Adeline
4 Août

RUSSO Jean et LETERRIER Christine
11 Août

DECES :

TERRIER Isabelle	18 Janvier
PERNOT Alice veuve DOMPMARTIN	30 Mai
BUATOIS Gérard	2 Juin
CLERC Claude	23 Juillet
DUMONT Pierre	14 Août
CRETET Roger	8 Octobre
MOISSON Anaïs veuve FAUVRE	2 Novembre
FRIES Henry	17 Novembre

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2002

Samedi 5 Janvier :	Vœux du Maire
Samedi 26 Janvier :	Repas Amicale Chasse
Samedi 9 Février :	A.G. Club des Palombes
Samedi 16 Février :	Repas et Bal des Conscrits
Dimanche 24 Février :	Loto Donneurs de Sang
Dimanche 17 Mars	Loto Club des Palombes
Jeudi 4 Avril :	Collecte de Sang
Dimanche 9 Juin :	Festival des Majorettes
Samedi 6 Juillet :	Tourne Broche Amicale Chasse
Samedi 13 Juillet :	Méchoui C.A.T.M.
Dimanche 14 Juillet :	Pique-nique Donneurs de Sang
Mardi 23 Juillet :	Collecte de Sang
Dimanche 11 Août :	Concours Pétanque Chasse
Samedi 7 et dimanche 8 Septembre :	Fête Patronale
Dimanche 6 Octobre :	Repas des Anciens
Dimanche 20 Octobre :	Loto Majorettes
Samedi 16 Novembre :	Soirée Moules/Frites Majorettes
Dimanche 24 Novembre :	Concours de Cartes des C.A.T.M.
Dimanche 1er Décembre :	Loto du SKI-CLUB
Samedi 7 Décembre :	Arbre de Noël des Majorettes
Dimanche 8 Décembre :	Loto Amicale Chasse
Jeudi 12 Décembre :	Collecte de Sang
Samedi 14 Décembre :	Exposition « A Plein Tubes »

Réalisation JB SORIEUL Photographe - CUISERY